

LISTE DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT IMMOBILIÈRE INSTITUTIONNELLE DE DROIT BELGE

Sociétés d'investissement immobilières institutionnelles de droit belge qui sont inscrites à la liste visée à l'article 64 de l'arrêté royal du 7 décembre 2010 relatif aux sicafi et qui sont régies, en ce qui concerne leur fonctionnement et leurs placements, par la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs et à leurs gestionnaires.

Situation au 01-04-2024

Modifications de la liste au cours des douze derniers mois

- **Aucune société enregistrée**

Modifications de la liste au cours des douze derniers mois

(*) Cette modification a été approuvée par la FSMA. Elle doit cependant encore être confirmée par le biais de documents définitifs qui ne nous sont pas encore parvenus à ce jour.

Certaines de ces modifications datant d'il y a plus de 12 mois ont été communiquées à et approuvées par la FSMA lors des 12 derniers mois.